



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 26240

Numéro SIREN : 500 797 907

Nom ou dénomination : XAVIER BORDRY

Ce dépôt a été enregistré le 11/12/2012 sous le numéro de dépôt 114727



1211484001

DATE DEPOT : 2012-12-12

NUMERO DE DEPOT : 2012R114727

N° GESTION : 2007B26240

N° SIREN : 500797907

DENOMINATION : XAVIER BORDRY

ADRESSE : Tour Perspective 1, 27 rue Robert de Flers 75015 PARIS

DATE D'ACTE : 2012/12/03

TYPE D'ACTE : RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

NATURE D'ACTE :

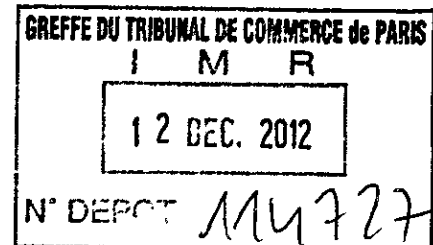
RT 3/12/12

XAVIER BORDRY

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 15 000,00 Euros

TOUR PERSPECTIVE 1
27, rue Robert de Flers
75015 PARIS

RCS Paris : 500 797 907



OTB 26240

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES

A l'associée unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de *l'article L. 223-43 du Code de Commerce* et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de *l'article L. 224-3* du même Code par décision unanime des associés en date du 2 novembre 2012, nous avons établi le présent rapport afin :

– de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;

– de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de *l'article R. 224-3 du Code de Commerce*, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les comptes intermédiaires arrêtés au 31 octobre 2012 font apparaître des capitaux propres de 53 921 € comprenant un résultat de 38 862 € avant prise en compte de l'impôt sur les sociétés.

Cette situation met en évidence que le chiffre d'affaires est en forte hausse ainsi que la marge brute.

Les éléments exceptionnels, qui obèrent la situation auditées, sont correctement appréhendés.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Paris, le lundi 3 décembre 2012

Le Commissaire aux comptes

AXE 3 AUDIT CONSEIL EXPERTISE

Représentée par

Guillaume CARON

Mandataire social chargé de mandat

